



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/12/11

Reçu en Préfecture le : 22/12/11  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 19 décembre 2011  
D-2011/777**

***Aujourd'hui 19 décembre 2011, à 10h30,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Suspension de la séance à 12h45 - Reprise de la séance à 13h50

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Mme Anne BREZILLON (présente à partir de 15h00), M. Michel DUCHENE (présent à partir de 14h45 et jusqu'à 15h20)*

**Excusés :**

Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

## **Distribution de différents documents pour les services de la Ville de Bordeaux. Signature des marchés. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'informer les Bordelais, un appel d'offres ouvert a été lancé concernant la distribution de différents documents pour les services de la Ville de Bordeaux.

Les prestations sont réparties en 4 lots.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n° 1 : distribution du Journal Municipal « Bordeaux Magazine » dans toutes les boîtes à lettres de Bordeaux.

A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 40 000 € H.T.

Société ADREXO sur la base des prix figurant au bordereau des prix et/ou au tarif du prestataire.

Lot n° 2 : Distribution de divers documents (flyers, brochure, Bordeaux magazine, programme...)

A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 10 000 € H.T.

Société B2S sur la base des prix figurant au bordereau des prix et/ou au tarif du prestataire.

Lot n° 3 : Distribution de documents d'information aux riverains

A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 10 000 € H.T.

Société B2S sur la base des prix figurant au bordereau des prix et/ou au tarif du prestataire.

Lot n° 4 : Façonnage, mise sous pli et distribution de cartes électorales

A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 10 000 € H.T.

Société PRESTA sur la base des prix figurant au bordereau des prix et/ou au tarif du prestataire.

Ces marchés à bons de commande sans minimum ni maximum seront conclus à compter de leur notification jusqu'au 31 décembre 2012 avec possibilité de les reconduire expressément 3 fois en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 020 – 810, articles 6188 – 6228.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**